

Cours de polonais LV1 et LV2

pour tous les élèves volontaires de l'agglomération lilloise.

Lycée International
Montebello

Téléphone
03 20 63 33 32
Fax
03 20 63 33 34

Mél
ce.0595867g@ac-lille.fr

196, boulevard Montebello
BP 80
59 006 Lille Cedex

Ces cours sont accessibles à **tous les lycéens de l'enseignement général, technologique ou professionnel, déjà polonisant de par leur origine**, qui ne peuvent bénéficier dans leur établissement de l'enseignement du polonais en LV1 ou LV2 mais **qui désirent passer les épreuves de LV du baccalauréat dans leur langue « maternelle »**.

Ces cours se déroulent en fin d'après-midi ou début de soirée, afin de permettre aux élèves qui le souhaitent, de pouvoir les suivre après leurs cours de leur lycée de scolarisation, en fonction des libertés dégagées par l'emploi du temps qui leur est attribué.

Tous les élèves de la métropole scolarisés en lycée à la rentrée 2016 pourront donc décider du choix du polonais en tant que langue LV1 ou LV2, **tout en restant scolarisés dans leur établissement.**

Résultats de la première « promotion » au baccalauréat 2016

Sur les 5 candidats de terminale de séries S ou ES qui ont pris le polonais en LV1 ou LV2, 4 ont obtenu la note de 20 et un la note de 17.

Mode de fonctionnement

Les élèves de Seconde doivent impérativement **faire connaître**, dans leur établissement de scolarisation, **leur volonté** de suivre ces cours et déterminer très rapidement, **au début de l'année scolaire**, s'ils souhaitent prendre le polonais comme LV1 ou LV2.

Les élèves de Première ou de Terminale gardent les LV1 et LV2 choisies en Seconde et seront considérés comme ayant une option polonais en LV3 dans leur établissement de scolarisation, mais pourront, bien entendu, décider de passer le polonais en LV1 ou LV2 au moment **de leur inscription au baccalauréat.**

Ils auront bien sûr l'**obligation d'assiduité à ces cours** et se verront délivrer chaque trimestre une attestation de présence s'ils veulent pouvoir valider leur maintien en polonais LV1 ou LV2. A défaut de l'avoir, les établissements de scolarisation pourront refuser de valider le choix du polonais comme LV1 ou LV2 et de porter les notes de polonais sur les bulletins des élèves.

Les inscriptions auront lieu suite à une réunion d'information, ouverte aux élèves intéressés et à leurs parents qui se déroulera au Lycée international Montebello le

Mercredi 14 septembre à 16h

